



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle (C.D.S. 54)

du 26 novembre 2022



Local de l'Usan, Poney Club de Nancy.

Une réunion du conseil d'administration du comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle (C.D.S. 54) s'est tenue le samedi 26 novembre 2022 au local de l'USAN, situé au Poney Club de Nancy.

Présent : HOULNÉ Christine, KELLER Jean-Paul, LHIRONDELLE Alexis, LOSSON Benoît, NUS François, RODANGE Denis.

Invité : PRÉVOT Christophe.

Absent/Excusés : ADMANT Pascal, VÉJUX-MARTIN Sabine.

Secrétaire de séance : LHIRONDELLE Alexis.

Président de séance et président du C.D.S. 54 : RODANGE Denis.

L'ensemble des délibérations a débuté à 9h30.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Classes olympiques 2021/2022 :
 - Renouvellement des agréments 2022/2023.
2. Aides aux stagiaires :
 - ANS Agence National du Sport.
3. Subvention du Conseil départemental 54 :
 - Fonctionnement et Projet.
4. Banque Populaire :
 - Frais bancaires.
5. Aménagement grotte des 7 salles :
 - Puits Chouchen.
6. Site internet du CDS 54 :
 - Compléter les topographies manquantes pour les gouffres/grottes.
7. Divers :
 - Remboursements de factures.

Classes olympiques 2021/2022.

Renouvellement des agréments pour l'année scolaire 2022/2023.

Il a été proposé, afin de promouvoir et fidéliser la spéléologie auprès des jeunes, de les inscrire dans le parcours de récompense que propose notre fédération. D'après l'effectif de cette année soit 406 élèves, le coup d'une médaille (livret inclus) de 4 €. Cela nous fait une estimation de 1 624€ pour cette action de valorisation.

Aide aux stagiaires.

Subventions PSF 2022

Relance des derniers stagiaires pour leurs comptes rendus et justificatifs pour clôturer les remboursements.

Proposition pour cette année de faire la promotion du Spéléo L n° 27 (2020), 132 p. en vente à 12 €, et un numéro du dernier spelunca à chaque stagiaire.

Subvention du Conseil départemental 54.

Le président nous informe que nous avons reçu 400€ de subvention sur notre demande initiale de 500 € pour l'aide au fonctionnement, et 1000€ pour l'aide aux projets.

Le projet soutenu étant les classes olympique de cette année. La prochaine demande sera également sur le même projet.

Banque Populaire.

Au vu du courrier reçu par le trésorier, des frais bancaires importants pour notre structure ont été appliqués. Il est alors décidé que nous attendons la clôture des comptes pour ensuite prospecter d'autres établissements bancaires dans l'optique de changer.

Aménagement grotte des 7 salles.

Les travaux se poursuivent, mais il reste encore à finir la base du puits : à nettoyer et ensuite acheminer le tuyau en haut de la butte puis de le descendre, cela implique plusieurs personnes à mobiliser.

Site internet du CDS 54.

Il a été demandé que sur la page grottes et gouffres du site internet du C.D.S. 54, soit ajoutées les topographies manquantes.

Divers.

Remboursements des factures.
Pas d'autres questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h45.

Le président,
M. RODANGE DENIS



Le secrétaire,
LHIRONDELLE ALEXIS

